



ANNEXE 1: INFORMATIONS SPECIFIQUES A LA FICHE-ACTION 3 Développement des services de proximité et de l'animation locale

Transmettez l'original au GAL Nord-Ouest, ainsi qu'une version électronique et conservez un exemplaire.

PRESENTATION DES ACTIONS ET COUTS ADMISSIBLES POUR LA FICHE ACTION 3

Possibilité de cocher action 1 et 2

		Actions	Coûts admissibles	Conditions
<input type="checkbox"/>	Action 1	Soutien à la création, au développement de services de proximité	<p>Coûts de construction, d'aménagement et d'achats d'équipements et de matériels</p> <p>Etudes préalables et accompagnement pour la mise en place du projet ;</p> <p>Coûts de communication</p> <p>Coûts de formation individuelle liée au projet</p>	<p>Pour les entreprises : montant maximum de l'opération fixé à 30 000€.</p> <p>Pour un établissement public, une collectivité ou une association : montant maximum de l'opération fixé à 100 000€.</p> <p>L'acquisition de matériel roulant est inéligible mais l'équipement, les aménagements spécifiques à ce matériel roulant est éligible.</p> <p>L'acquisition de matériel navigant est éligible sous conditions : coût ≤ à 50% du coût total du projet.</p> <p>Dépenses de communication : coût ≤ à 10% du coût total du projet.</p> <p>Dépense de formation : coût ≤ à 50% du coût total du projet.</p> <p>Coûts exclus pour l'action 1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> Les acquisitions foncières et immobilières ; Les matériels de renouvellement, d'entretien courant et d'occasion ; Les parkings ; Les locaux affectés à l'administration publique locale.
<input type="checkbox"/>	Action 2	Soutien aux animations et aux activités à destination de la jeunesse	<p>coûts liés à l'organisation d'une animation ou d'une activité</p> <p>coûts d'achat d'équipements et de matériels lié à l'activité.</p> <p>Etudes et accompagnement pour la mise en place du projet</p> <p>coûts de communication</p> <p>coûts de formation individuelle liée au projet</p> <p>Dépenses de rémunérations</p> <p>Les coûts indirects</p> <p>Frais de déplacement,</p>	<p>Dépense équipements et matériel : plafonnées à 40% du coût total du projet</p> <p>Dépense de communication : coût ≤ à 10% du coût total du projet</p> <p>Dépense de formation : coût ≤ à 50% du coût total du projet</p> <p>Dépense de rémunération, uniquement éligible pour les associations et rattaché directement à un projet : coût ≤ à 20% du coût total du projet</p> <p>Coût indirect : taux forfaitaire de 15% des frais de personnel directs éligibles.</p> <p>Les animations ponctuelles non rattachées à un programme ne sont pas éligibles</p>

Actions		Coûts admissibles	Conditions
<input type="checkbox"/>	Action 3	Accompagnement des associations	Coûts liés aux actions de formation et d'information collective
			Dépenses de rémunération et frais de déplacement, d'hébergement, de restauration et de formation liés à la mise en œuvre de l'action
			Les coûts indirects
			Frais de communication liés au projet
			Dépense équipement et matériel lié aux actions de formation: coût ≤ à 10% du montant total du projet Dépense de rémunération : uniquement éligible pour les associations. Coût indirect : taux forfaitaire de 15% des frais de personnel directs éligibles Dépense de communication : coût ≤ à 10% du coût total du projet de formation

Pour les actions 1, 2 et 3 :

- Les frais de déplacements seront pris en charge selon les modalités définies par le comité de programmation.

Action 2 :

Les animations et activités liées aux patrimoines naturel et culturel sont financées sur la fiche-action 4.

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS SPECIFIQUES A L'ACTION 1 et 2:

Pour tous les projets :
Possibilité de cocher plusieurs cases

	Mon projet concerne :
<input type="checkbox"/>	Un projet itinérant
<input type="checkbox"/>	Un projet favorisant sur zone éloignés et/ou isolées (ajouter définition)
<input type="checkbox"/>	Un projet innovant ou expérimental (ajouter définition)

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS SPECIFIQUES A L'ACTION 1

Pour un projet public
Possibilité de cocher plusieurs cases

	Mon projet concerne :
<input type="checkbox"/>	La construction et/ou l'aménagement d'un nouveau service
<input type="checkbox"/>	L'acquisition d'équipements pour la création d'un nouveau service et/ou activités

Préciser les modalités d'entretien des aménagements créés : (plan d'entretien)

Les frais d'entretien sont-ils bien prévus au budget de la collectivité ou de l'établissement public (pour une durée minimum de 5 ans)?

Oui

Non

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS SPECIFIQUES A L'ACTION 2

Pour les projets d'animation et d'activités, programme d'action prévisionnel :

N°	Intitulé de l'action	Description de l'action	Date et lieu action (prévisionnel)

Pour les actions d'animation avec rémunération :

Nom de l'intervenant et/ou structure intervenant	Qualification

MONTANT ET TAUX D'AIDE

Je suis une :	Taux d'aide publique:	Plafond :
Association de loi 1901 OU Collectivités et leur groupement, établissements publics	<input type="checkbox"/> 100%	80 000€ d'aide
Entreprises	<input type="checkbox"/> 75%	

Remarque : pour les projets dont le financement est soumis à d'autres règles d'Etat, le taux de financement pourra être différent (dans la limite du taux indiqué ci-dessus).

LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES A FOURNIR A L'APPUI DE VOTRE DEMANDE (VOIR NOTICE)

Pièces	Pièce jointe	Pièce déjà fournie au service instructeur	Sans objet
Pour l'action 1			
Note présentant la genèse, la mise en place du projet, son fonctionnement, sa gestion, la viabilité à long terme, et l'appropriation de projets par les acteurs			
Pour les formations individuelles : attestation ou justificatif indiquant la nécessité de la formation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pour l'action 2			
Pour les rémunérations : CV de l'animateur ou fiche de poste si non recruté	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pour les rémunérations : note de présentation du plan de développement de l'activité prouvant la faisabilité du projet et prévoyant une évaluation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pour l'action 3			
Note présentant : la structure portant la formation, le plan de formation détaillé et son adéquation avec les besoins réels des associations concernées.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

INDICATEURS

Indicateurs de réalisation	unité	Valeur cible prévisionnelle en fin de projet	Justification	Sans objet
Nombre de micro entreprises soutenues	U			<input type="checkbox"/>
Nombre d'initiatives associatives soutenues	U			<input type="checkbox"/>
Nombre d'actions d'animation réalisées	U			<input type="checkbox"/>
Nombre de projets d'investissement réalisés (équipement)	U			<input type="checkbox"/>
Nombre de formations collectives réalisées	U			<input type="checkbox"/>

Indicateurs de résultats	unité	Valeur cible prévisionnelle en fin de projet	Justification	Sans objet
Nombre d'habitants bénéficiant de services ou infrastructures nouveaux ou améliorés	U			<input type="checkbox"/>
Nombre d'emplois créés	U			<input type="checkbox"/>
Nombre de services créés	U			<input type="checkbox"/>
Fréquentation des nouveaux équipements	U			<input type="checkbox"/>
Nombre d'association porteur de projets	U			<input type="checkbox"/>

L'atteinte des cibles sera vérifiée à la demande de solde ; des justificatifs pourront être demandés

Fait à _____, le _____

Signature(s), qualité(s) et état(s) civil(s) du demandeur ou du représentant légal ou délégué (*visé en page 1*):
En cas de délégation de signature, veuillez impérativement remplir une attestation de délégation.

Cachet du demandeur

ANNEXE 2 : PRINCIPES DE SELECTION DE LA FICHE-ACTION 3 Développement des services de proximité et de l'animation locale

Transmettez l'original au GAL Nord-Ouest, ainsi qu'une version électronique et conservez un exemplaire.

PRINCIPE ET CRITERE DE SELECTION DES OPERATIONS

Les principes et les critères de sélection s'appliquent aux dossiers ayant satisfait les conditions d'admissibilités. Les opérations seront notées via la grille de sélection suivante. Les opérations dont la note sera inférieure à une note minimale seront rejetées.

Critères de sélection action 1 : Soutien à la création, au développement de services

Principe de sélection de l'opération	Critères de sélection	Conditions de notation		Justifier ou commentaires
Localisation du projet	le projet est réalisé dans une zone éloignée du bourg	0	Non	
		1	Le projet est hors du bourg	
		2	Le projet itinérant ou en site isolé	
Innovation, expérimentation	Le projet permet l'amélioration d'un service/produit insuffisant ou l'émergence d'un nouveau service/produit	0	Peu innovant, le projet reproduit un service/activité déjà existante	
		1	Le projet renforce un service/ activité insuffisant. Service présent sur le territoire mais insuffisant/peu développé sur la localisation du projet	
		2	Le projet propose un service et/ou un produit nouveau pour le territoire ou sur site isolé	
Types de services	Le projet participe-t-il à la création ou au maintien de l'emploi ? Le projet diversifie les activités du territoire Le projet permet la mutualisation d'un service	0	Aucun des critères	
		1	Au moins un critère	
		2	Au moins deux critères	
Dimension du projet	Le projet s'inscrit dans une dimension partenariale.	0	Projet organisé seul	
		1	Partenariat dans la mise en œuvre du projet	
		2	Partenariat local dans la mise en œuvre et suivi du projet	

Critères de sélection action 2 : Soutien aux animations et aux activités pour la jeunesse

Principe de sélection de l'opération	Critères de sélection	Conditions de notation		Justifier ou commentaires
Innovation, expérimentation	Le projet permet l'animer le territoire par la création de nouvelles activités avec la mobilisation des jeunes	0	Peu innovant, le projet reproduit un service/activité déjà existante	
		1	Le projet renforce et multiplie des activités insuffisantes. Activités insuffisantes/peu développées sur la localisation du projet	
		2	Le projet est nouveau pour le territoire et mobilise la jeunesse du territoire pour mener le projet	
Localisation du projet	Le projet bénéficiera à un public localisé à l'échelle...	1	D'une seule commune, très localisé	
		2	Au moins deux communes	
		3	Au moins trois communes	
Destinataire de l'action, public ciblé	Le projet touche un large public	0	Le projet ne cible que les adultes	
		1	Le projet cible le grand public dont les jeunes	
		2	Le projet cible spécifiquement les jeunes	
Dimension du projet	Le projet mobilise-t-il les ressources locales. Le projet s'appuie t'il sur des acteurs du territoire	0	Non, le projet ne mobilise aucune ressource locale	
		1	Le projet mobilise les acteurs du territoire	
		2	Le projet sollicite et valorise les acteurs du territoire	
Partenariat	Le projet s'inscrit dans une dimension partenariale. Actions associant plusieurs acteurs	0	Pas de partenaire	
		1	Echanges réguliers avec les partenaires, adhésion à un réseau	
		2	Projet collectif, co-construit avec les partenaires	

Critères de sélection action 3 : Accompagnement des associations

Principe de sélection de l'opération	Critères de sélection	Conditions de notation		Justifier ou commentaires
Innovation/ expérimentation	Projet innovant sur la méthode adaptée et répondant aux critères: - formation intégrant théorie pratique... - contenu et méthode basés sur des savoir-faire et ressources locales - contenu et supports adaptés au public (traduction en différentes langues...) - Contenu prévoyant des visites de terrain, des échanges	0	non, aucune innovation	
		1	oui, répond à un critère	
		2	oui, répond au moins à deux critères	
Localisation de l'action	Le projet a une portée territoriale. Le projet bénéficiera à un public localisé à l'échelle.	0	d'une seule commune	
		1	d'une partie du GAL	
		2	de tout le GAL	
Dimension du projet	Le projet s'inscrit dans une dimension partenariale, s'appuyant sur un réseau d'acteurs existant	0	non	
		1	le projet sollicite des partenaires	
		2	projet collectif, co-construit avec les partenaires	
Favorisant un accompagnement de la phase de l'idée au projet	Le projet propose des modalités d'accompagnement au montage de projet	0	non	
		1	oui, information et sensibilisation sur le montage de projet	
Favorisant un accompagnement vers des demandes de financement	Le projet propose des modalités d'accompagnement de financement des associations	0	non	
		1	oui, information et sensibilisation sur les subventions	
		2	oui, aide aux montages de dossiers de subvention	